

Ordre du jour :

1. Épargne salariale :

- **Projet d'accord d'intéressement 2011-2013 de GDF SUEZ SA (pour avis),**
- **Projet d'accord relatif à l'abondement GDF SUEZ SA dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe (PEG) et du Plan d'Épargne de Retraite COLlectif (PERCO) Groupe GDF SUEZ (pour avis),**
- **Bilan de l'intéressement de GDF SUEZ SA pour l'exercice 2010 (pour information),**
- **Résultat de la participation de GDF SUEZ SA pour l'exercice 2010 (pour information).**

2. Formation

- **Bilan GDF SUEZ SA de la formation pour l'exercice 2010 (pour avis),**
- **Orientations Générales de la Formation de GDF SUEZ SA pour les exercices 2012-2013-2014 (pour avis)**
- **Présentation de l'UNAGECIF (pour information)**

3. Bilan social 2010 (pour avis)

4. Présentation du Programme «

La délégation FO Énergie et Mines a souhaité faire une déclaration relative à la situation de B3G et notamment sur la feuille de route communiquée par JM DAUGER aux collaborateurs.

En effet, les réformes annoncées dernièrement, dans le cadre du TOP 800 concernant le projet stratégique au sein de B3G et de la BEEI nous amènent à nous poser des questions sur l'avenir dans la BU.

A cet effet, nous avons demandé à la Présidente du CCE de faire venir prochainement JM DAUGER pour expliquer le projet de B3G.

1. Épargne salariale

- **Projet d'accord d'intéressement 2011-2013 de GDF SUEZ SA (pour avis),**

Cet accord a été voté à l'unanimité par l'ensemble des Organisations syndicales. Cependant, certaines l'ont dénoncé dans leurs déclarations. Comprenez qui pourra !

Pour les élus FO, cet accord est bon. Il s'inscrit, en effet, dans la continuité de notre signature de 2008 qui avait vu l'intéressement progresser de 90% en 2009. Il se décline encore cette année avec plus de 200 euros en cas de surperformance. Avec un abondement qui progresse de 135 euros net, les salariés sont à nouveau gagnants. C'est pourquoi nous signerons ce nouvel accord.

- **Projet d'accord relatif à l'abondement GDF SUEZ SA dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe (PEG) et du Plan d'Épargne de Retraite COLlectif (PERCO) Groupe GDF SUEZ (pour avis),**

Le vote fut également unanime par l'ensemble des Organisations syndicales. Pour les raisons citées ci-dessus, FO sera signataire concernant l'abondement.

- **Bilan de l'intéressement de GDF SUEZ SA pour l'exercice 2010 (pour information),**

Les résultats de la Participation sont négatifs pour 2010 en raison notamment d'une formule de calcul légale que nos Directions refusent de transformer en formule dérogatoire auprès des pouvoirs publics. FO n'avait pas signé cet accord car nous en connaissions les conséquences.

2. Formation

Comme à l'accoutumée, le bilan formation est un exercice pour initiés. Les questions se reportent d'année en année. Ses éléments statistiques font toujours apparaître des distorsions entre les collèges. Pour autant, concernant les Hommes et les Femmes, les écarts ont tendance à se réduire significativement.

Le constat est également celui d'un accroissement de la formation des cadres en effet miroir avec la composition du corps social de l'Entreprise (41 % d'hommes et 29 % de femmes de moins de 45 ans formés en 2010).

Nous avons rappelé qu'il n'y a pas si longtemps

Rassembleurs d'Energies » (pour information)

5. Situation de l'entreprise au regard des objectifs chiffrés contenus dans l'accord Groupe France GDF SUEZ du 8 décembre 2009 relatif à l'emploi des seniors (pour information)

6. Trésorerie du CCE

- **Arrêté des comptes du CCE au 31 mai 2011**
- **Election d'un nouveau trésorier (Cf. article 1.1 du règlement Intérieur)**

7. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2011

le montant consacré à la formation était proche des 8%. Aujourd'hui, 3.61% sont consacrés en formation libératoire soit : 15.6 millions d'euros. Les orientations générales pour 2012, 2013 et 2014 sont EFFICIO compatibles ce qui devrait ne pas déplaire à nos dirigeants...

FO a choisi de s'abstenir sur l'avis qui lui a été demandé concernant le bilan formation.

Concernant les orientations futures sur la formation, nous avons donné un avis positif. En effet, nous constatons que sur les intentions, la volonté est là. Il restera à les traduire dans la réalisation du prochain bilan formation.

3. Bilan social 2010 (pour avis)

Le bilan social est un passage obligatoire pour l'entreprise avec ses 722 critères. Ceux-ci sont liés aux salariés et à la vie de l'entreprise en données statistiques. Parmi les grands pavés, il y a :

- L'emploi.
- Rémunérations et charges accessoires.
- Hygiène et sécurité.
- Autres conditions de travail.
- Formation.
- Relations professionnelles.
- Autres conditions de vie relevant de l'entreprise.

L'effectif global se décompose comme suit : 3861 cadres, 2886 maîtrises, 646 exécutions et 340 alternants.

Répartition	hommes	/	femmes
	50.3%		49.7%

Il y a eu 353 embauches en CDI en 2010 dont 78% de cadres.

La rémunération moyenne est de 4188 euros (hors cadres supérieurs).

L'intéressement brut versé en 2010 a été de 3273 euros.

10 accords et avenants ont été signés en 2010.

Nos élus ont donné un avis favorable sur la forme et non sur le fond, plus discutable.

4. Présentation du Programme « Rassembleurs d'Energies » (pour information)

Nous considérons ce type de programme comme des programmes vitrines fait pour les agences de notations sociales.

5. Situation de l'entreprise au regard des objectifs chiffrés contenus dans l'accord Groupe France GDF SUEZ du 8 décembre 2009 relatif à l'emploi des seniors (pour information)

Force est de constater que cet accord n'a rien donné, car :

- Rien de réaliser sur les entretiens de seconde partie de carrière,
- Rien sur les parcours aménagés en matière de temps de travail pour les seniors,
- Rien de constructif sur le tutorat.

Bref, la démonstration est faite que nous avons raison de ne pas signer cet accord, qui aujourd'hui n'est absolument pas porté par le management.

Celui-ci répond juste à l'obligation qu'avait l'Entreprise de

conclure un accord sous peine d'une amende équivalente à 4% de la masse salariale.

Le bilan est négatif, comme notre avis s'il avait été sollicité.

6. Remplacement du trésorier et arrêté des comptes (article 1.1 du règlement intérieur).

Gilles OLIVER est remplacé par Françoise Morillon en qualité de trésorière.

16 Pour 2 Abstentions

7. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2011

Approuvé à l'unanimité.

Les élus FO se tiennent à votre disposition pour vous communiquer les dossiers et réponses que vous pourriez souhaiter.

Pour la Délégation FO présents :

Gilles Oliver, Françoise Morillon, Jean Marc Guerrand, Marie Laure Laroque, Michel Loiseleur, James Langlet et Philippe Taurines

